



Les nouvelles de la Cité

Juin 2004

DECHETS

Malgré tous nos efforts pour améliorer l'utilisation des containers de la Cité, quelques habitants continuent de ne pas respecter les consignes de la ville en matière de déchets.

Dernièrement, des objets qui devraient être déposés à la déchetterie de Plaines-Roches (matelas, pneus, objets métalliques, etc...) ont traîné pendant quelques jours, voir quelques semaines. Nous vous rappelons que la ville peut facturer 250.- pour débarrasser des objets destinés à Plaines-Roches et qu'il n'appartient pas à la copropriété d'assumer ces frais. Il vous en coûtera moins d'y aller avec votre voiture ou d'appeler l'Atelier Buanderie (032 724 25 54) qui le fera moyennant une faible rétribution.

Aussi, des sacs en papier ont été déposés en dehors des containers, provoquant l'éparpillement de leur contenu un peu partout, et des liquides versés sur les containers ou dans leur entourage.

CECI EST INADMISSIBLE !!!

Puisque les bonnes manières ou la persuasion ne semblent pas donner de bons résultats, l'administration de la copropriété se réserve le droit de déposer plainte et/ou de facturer aux contrevenants les frais de nettoyage des containers et la zone environnante par une entreprise spécialisée.

Espérons que l'application de telles mesures ne sera pas nécessaire et que la compréhension et la bonne volonté des habitants permettra d'améliorer nettement la situation.

L'administration de la copropriété